Parcours VAE pour l'obtention d'un diplôme d'État ou un titre

Durée total maximum
50 heures : 30 heures d'accompagnement individuel et 20 heures d'accompagnement collectif

Déroulé
Accompagnement individuel en face à face
Accompagnement individuel en distanciel
Accompagnement collectif en présentiel

Lieu
CÉAS de la Mayenne

Tarif total maximum
3 500 €
(dont frais de jury)

Financements possibles
Compte personnel de formation
Employeur
France Travail
Autres...

Pré-requis
Aucun

Intervenants
Claude Guioullier
Nathalie Houdayer
Angélique Houdou

Document mis à jour : 27/10/2026

Objectifs

- ✓ **Obtenir une certification officielle** (diplôme, titre professionnel, CQP) reconnue par l'État.
- ✓ **Faire reconnaître ses compétences** acquises sur le terrain auprès des recruteurs et de son employeur.
- ✓ **Évoluer professionnellement** en postulant à des promotions internes, en changeant de poste ou en négociant une revalorisation salariale.
- ✓ **Sécuriser son parcours** ou réussir une reconversion professionnelle.
- ✓ **Gagner en légitimité** et renforcer la confiance en soi.

Contenus

Accompagnement de l'architecte accompagnateur de parcours (AAP) lors d'un parcours-type pour l'obtention d'un diplôme d'État ou d'un certificat professionnel du domaine « Action sociale ».

1/ Rencontre du candidat avec l'AAP : confirmation de la certification visée ou réorientation du candidat ; élaboration du parcours de validation et/ou du développement des compétences via la plateforme « France VAE »
2/ Aide de l'AAP à la rédaction du dossier de validation (appui méthodologique) lors de séances de travail.
3/ Envoi du dossier de validation par l'AAP, via la plateforme « France VAE ».
4/ Préparation du candidat au passage devant le jury.
5/ Entretien post-jury : actions à mener à l'issue des résultats.

Public concerné

Toute personne qui possède une expérience en lien direct avec la certification professionnelle visée. Cette certification professionnelle doit être enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles.
La seule exception ? Si vous êtes agent public, le parcours VAE ne s'effectue pas, pour le moment, via la plateforme France VAE.

Coût maximum

Service	Tarif horaire maximum (1)	Volume horaire maximum
Dossier de faisabilité, suivi administratif et comptable du dossier, entretien	200 euros	-
Accompagnement individuel (face à face ou distanciel)	70 euros/heure	30 heures
Accompagnement collectif (face à face)	35 euros/heure	20 heures
Compléments formatifs	25 euros/heure	70 heures
Frais de jury	Forfait de 350 euros	Forfait

(1) – TVA non applicable, article 293B du CGI. En référence au Cahier des charges organisationnel France VAE du 25 octobre 2024

Résultats

Validations 2024

Diplômes	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Diplôme d'État Accompagnant éducatif et social (DEAES)	9	1	
Diplôme d'État Conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)	1		
Diplôme d'État Éducateur spécialisé (DEES)			2

Validations 2025

Diplômes	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Diplôme d'État Accompagnant éducatif et social (DEAES)	3	1	
Diplôme d'État Éducateur spécialisé (DEES)	1		

Validations 2026

Diplômes	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Diplôme d'État Accompagnant éducatif et social (DEAES)	6	1	
Diplôme d'État Éducateur spécialisé (DEES)	1		

Total

21	2	2
84 %	8 %	8 %